

## Le Congrès rwandais du Canada (CRC) réagit au communiqué de presse de l'Ambassadeur du Rwanda à Ottawa

---

Dans son communiqué de presse du 7 avril 2006, l'Ambassadeur du Rwanda au Canada, Monsieur Eugène Munyakayanza, se trompe de sujet ou fait de la diversion, ce qui est encore plus grave parce que c'est intellectuellement malhonnête. En effet, selon l'ambassadeur :

*"...a number of sympathizers of the former Rwandan extremist regimes together with a larger group of the Rwandan Genocide revisionists living in Canada have expressed their outrage at President Kagame's invitation to Canada. Such false activists have made themselves known more for denying the genocide than for what they embrace. Nevertheless, the overwhelming majorities of Canadians of Rwandan origin have voiced their support and welcome to President Kagame through their community associations across Canada."*

Depuis 12 ans déjà, tous les citoyens d'origine rwandaise vivant à l'étranger, hutu et tutsi confondus qui osent critiquer le régime dictatorial et criminel de Kigali sur son mode de gouvernance et de gestion et surtout son rôle dans les atrocités de 1990 à aujourd'hui, sont traités par les courtisans et agents au service de Kagame, comme l'Ambassadeur Munyakayanza, de révisionnistes/négationnistes ou nostalgiques de l'ancien régime. Hier, ces fabulations ont été utilisées comme épouvantails pour contraindre au silence l'ex-président du pays, Pasteur Bizimungu, deux ex-premiers ministres, Faustin Twagiramungu et Pierre Célestin Rwigema, l'ex-ministre de la Défense, le Général Emmanuel Habyalimana, l'ex-président de l'assemblée nationale, Joseph Kabuye Sebarenzi pour n'en nommer que ceux-là. Aujourd'hui, l'Ambassadeur Eugène Munyakayanza reprend le même refrain contre des citoyens canadiens dont certains sont d'origine rwandaise, outrés par le fait que le Canada octroie un visa de visite à un criminel de guerre, parce qu'ils protestent et le font savoir à qui de droit. Faut-il encore répéter que c'est aussi leur droit d'exprimer leur désaccord dans les limites qui sont établies par les lois canadiennes?

Nous tenons à rappeler à Monsieur l'ambassadeur Munyakayanza que les Canadiens d'origine rwandaise ont une chance inouïe de vivre dans un pays démocratique respectueux des droits de la personne où chaque citoyen jouit de la liberté d'opinion qui est déniée à leurs compatriotes vivant au Rwanda. Ce droit nous est très cher et nous l'utiliserons tout le temps pour dénoncer le crime, l'impunité et l'injustice. Qu'on nous traite de révisionnistes/négationnistes ou génocidaires, n'en déplaise à l'Ambassadeur Munyakayanza qui mange et boit allégrement dans les mains du boucher de ses compatriotes rwandais, sans oublier des Canadiens, des européens et d'autres innocentes victimes. **Rappelons que le Congrès Rwandais du Canada (CRC) s'est toujours opposé avec énergie à ceux et celles qui essaient de minimiser ou réduire le génocide rwandais. Le CRC s'oppose aussi et s'opposera toujours farouchement à ceux et celles qui font du génocide un fond de commerce ou un outil pour dominer et opprimer la population rwandaise et à faire taire toute voix discordante ou toute tentative d'opposition.**

L'action que nous menons actuellement autour de la venue du Président Paul Kagame au Canada a un nom : la justice et le refus d'impunité. Nous sommes scandalisés par l'octroi d'un visa à un criminel. Nous sommes indignés par le fait qu'un podium d'honneur soit accordé à un criminel et dénonçons avec véhémence ce semblant de respectabilité qui conforte l'impunité que se donne le Président Kagame, encouragé en cela par ses parrains et d'autres responsables de ce monde qui sont prisonniers des remords suite à leur inaction en 1994.

Il ne s'agit donc pas d'une guéguerre entre les nostalgiques de l'ancien régime et les courtisans et inconditionnels du nouveau. Qu'on se le dise une fois pour toutes : la ligne de démarcation entre Rwandais que veut tracer l'ambassadeur semble plutôt être, d'une part, entre ceux et celles qui couvrent les criminels et radicalisent les communautés rwandaises, et d'autre part, ceux et celles qui condamnent tous les crimes et manifestent de la compassion envers toutes les victimes du génocide rwandais et des autres crimes contre l'humanité commis dans la région des Grands lacs africains, et ce quels que soient les auteurs. C'est à l'ambassadeur de trouver dans quel camp il est.

Ou Monsieur l'ambassadeur croit et réaffirme avec nous que les Rwandais sont égaux et que, à ce titre, ils méritent plutôt d'avoir droit et être soumis à une même justice équitable, ou il proclame, comme son communiqué le laisse penser, qu'il existe une partie des Rwandais dont les assassinats et meurtres doivent être considérés comme des dommages collatéraux parce que sans valeur. Si l'ambassadeur Munyakyanza représentait réellement les intérêts du Rwanda et des Rwandais au Canada et pouvait être honnête, il devrait être d'accord avec nous qu'une justice à sens unique n'est que précurseur d'une autre catastrophe encore plus dévastatrice pour les Rwandais.

Si la seule objection à notre demande de justice réside dans une quelconque performance du régime rwandais en matière d'éducation ou toute autre branche de l'activité socio-économique, l'argument de l'ambassadeur est tout simplement grotesque et fantaisiste. Quelle que soit la qualité de ces résultats, ils ne peuvent jamais exonérer les criminels de leurs responsabilités devant la justice et l'humanité. L'Allemagne de Hitler, l'URSS de Staline et la Yougoslavie de Milosevic n'étaient pas moins prospères économiquement que le Rwanda de Kagame.

De la même façon, les élections et les résultats staliniens de 95 %, entachés de surcroît de vol, d'irrégularités, d'intimidation, de disparitions et d'emprisonnements, n'abrogent pas le débat contradictoire surtout quand ce dernier touche le plus sacré des droits, à savoir le droit à la vie. Vouloir convaincre les Canadiens et les Rwandais du contraire relève de la pire démagogie intellectuelle.

L'ambassadeur du Rwanda au Canada sait bien que son patron, le Président Paul Kagame, est un criminel de guerre drapé dans une immunité présidentielle, qu'il confond de plus en plus à l'impunité. Les crimes commis par Kagame et son mouvement politico-militaire, le FPR, sont très bien documentés pour ceux qui hésitent encore à le croire. Faute de pouvoir le traduire tout de suite devant la justice, le moins que l'on puisse faire est de demander qu'il soit mis au ban de la communauté internationale. Il en va de notre responsabilité et de celle de l'humanité tout entière, y compris l'ambassadeur Munyakyanza. C'est à ce prix que le « plus jamais ça » aura plus de sens au Rwanda.

Congrès Rwandais du Canada (CRC)  
Pierre-Claver Nkinamubanzi, Ph.D., Président  
Gatineau, Qc